

N°108 - MARS 2009

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

Budget 2009

“ 124 millions d'euros
d'investissements pour soutenir
l'économie et l'emploi ”

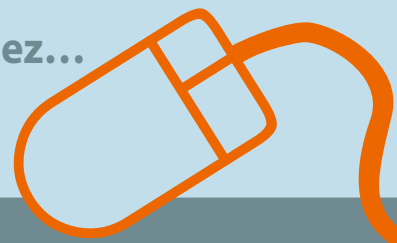


Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
MODE IN
SARTHE

www.cg72.fr : le Conseil général chez vous

Pour tout savoir du Conseil général comme si vous y étiez...



www.cg72.fr



Nouveau ! Abonnez-vous à la newsletter du CG72 !

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres électronique, la lettre d'information du Département de la Sarthe...

Les grands dossiers du Conseil général, les dates à retenir, les liens utiles : vous aurez en primeur l'actualité sarthoise.

www.cg72.fr
(Cliquez sur « Abonnez-vous »)

➤ Tout savoir sur le Conseil général

- Mieux connaître son département et son conseiller général
- Trouver les coordonnées des élus
- Contacter les services
- Connaître les grandes décisions de l'Assemblée

➤ Petite Enfance



- Rechercher une assistante maternelle...
- Connaître les tarifs en vigueur
- Télécharger un contrat de travail

➤ Transports



Consulter l'actualité des transports

Consulter les lignes et les horaires des cars
Commander et payer la carte de transports scolaires de vos enfants (de juin à septembre)

➤ Des centaines de documents

- Connaître les grands schémas départementaux
- Feuilleter le magazine
- Télécharger les formulaires de demande de subventions ou une délibération

Tous les Sarthois sur un pied d'égalité

Le Maire du Mans vient d'affirmer le plus sérieusement du monde que le Conseil général transfère une part de la taxe d'habitation sur les villes. Bien sûr la vérité est toute autre, car naturellement s'il avait ce pouvoir le Conseil général de la Sarthe serait bien le seul en France ! Plus simplement en établissant sa propre politique d'abattement sur la part départementale de la taxe d'habitation, le Conseil général remet tous les Sarthois sur un pied d'égalité. Auparavant quand vous habitiez par exemple à Mulsanne, à Beaumont-sur-Sarthe, ou à Connerré, vous payiez un impôt départemental plus élevé qu'au Mans, ce qui échappait à toute logique. Désormais à valeur locative égale, le contribuable départemental paiera la même somme qu'il habite au nord, au sud ou au centre du département.



« Désormais à valeur locative égale, le contribuable départemental paiera la même somme qu'il habite au nord, au sud ou au centre du département. »

Un budget de conviction.

En temps normal, ou aujourd'hui dans un contexte de crise économique globale, une collectivité comme le Conseil général doit faire face à certaines dépenses incompressibles et le plus souvent à la hausse. Il en est ainsi des charges de personnel ou de la dépense sociale tirée vers le haut par les mesures d'accompagnement du vieillissement ou du handicap. Un seul chiffre pour illustrer cette réalité : chaque année le Conseil général est désormais appelé à financer sur ses fonds propres plus de 40 M€ pour l'aide à la perte d'autonomie et celle pour la compensation du handicap. Par temps d'éclaircie économique la progression des recettes permet d'absorber sans trop de difficulté cette lourde charge qu'exige l'effort de solidarité envers les plus fragiles d'entre nous. A l'inverse quand l'activité se contracte, comme c'est le cas, les recettes diminuent quand elles ne s'effondrent pas. Il en est ainsi des droits prélevés sur les transactions immobilières. Ils étaient en hausse constante entre

2004 et 2007, ils régressent brutalement de plus de 7 M€ en 2008 !

Et pourtant le devoir de solidarité demeure. Et puis dans cette période où l'emploi est durement mis à mal le Département ne pouvait réduire ses investissements, au risque de mettre en péril les entreprises du bâtiment et des travaux publics qui puisent une part notoire de leur activité dans les chantiers publics.

C'est pour cela que la majorité du Conseil général a décidé non seulement de maintenir mais d'amplifier l'effort d'investissement de plus de 8 M€ grâce aux mesures contenues dans le plan de relance du gouvernement. Ainsi en 2009, le Département injectera dans l'économie locale plus de 124 M€. Cette accélération permettra d'intensifier le rythme des travaux de rénovation dans les collèges et de poursuivre les indispensables travaux routiers sur l'agglomération mancelle comme dans l'ensemble du département ou encore d'aider les équipements construits par les communes ou leurs groupements, comme le stade du Mans, en leur consacrant 44 M€ en 2009 contre 38 M€ en 2008.

Financer les services apportés aux Sarthoises et aux Sarthois, assurer toute notre part à la préservation de l'emploi sans obérer l'avenir et après avoir réduit les dépenses administratives, appelle nécessairement une participation de tous au financement des mesures ouvertes à chacun. Voilà pourquoi afin de contribuer pour partie au coût de la solidarité les taux des taxes locales progresseront de 7,5 % en 2009. Cette évolution restera inférieure à celle constatée dans des départements comparables au nôtre, comme l'Indre et Loire, ou la Somme qui connaîtront une augmentation supérieure à 10 %.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

ÉCONOMIE

page 5

Budget 2009



“ THÉMA ”

Mode in Sarthe

AMÉNAGEMENT

page 11

Couverture haut débit



VIE DES CANTONS

page 18

PETITES NOUVELLES

page 22

ENVIRONNEMENT

page 13

Trophées du développement durable



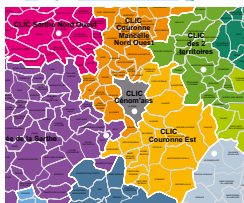
SPORTS

page 24

Rétropective des Trophées du Sport 72

page 27

Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire



SOCIAL

page 15

CLIC en Sarthe

page 16

MAIA



CULTURE

page 29

Festival de l'Épau

PORTRAIT

page 30



Conseil général de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Mission de l'information et de la communication • Impression / LÉONCE DEPRESZ / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 108 / Mars 2009 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°108 MARS 2009.



Budget 2009

Offensif et solidaire

Le vote annuel du budget constitue un acte fondamental dans la vie du Conseil général. C'est au travers de ses orientations, de ses choix et de sa cohérence qu'il prend tout son sens. C'est également par son approbation que se dessinent le développement du département, la solidarité avec ses habitants, les grands projets pour l'avenir.

Or justement, le budget 2009, voté le 6 février dernier à l'abbaye de l'Epau, a pour objectif de maintenir un service public de qualité en faveur des Sarthois, notamment en matière d'aménagement du territoire et de politiques de solidarité.

Un exercice crucial et d'autant plus délicat cette année qu'il intervient dans un contexte difficile.

Face à cette nouvelle problématique, le Conseil général a pris la décision de ne pas réduire la voilure. Bien au contraire, il entend garder le cap de l'offensive en proposant aux Sarthois un budget réactif et responsable. Volontaire par un effort d'investissement sans précédent, ce budget 2009 est également placé sous le signe de la solidarité avec les personnes et avec les territoires. Enfin, tout en maîtrisant l'emprunt, pour ne pas pénaliser les générations futures, il accorde une place de choix aux aides à l'investissement avec deux enveloppes conséquentes. La première d'un volume de 80 millions d'euros ira aux investissements directs consacrés essentiellement aux routes, collèges et réseaux. La seconde qui s'élève à 44 millions d'euros de subventions, permettra d'aider les investissements des communes, communautés de communes et associations. Il s'agit d'une condition essentielle à l'accompagnement de l'essor économique. C'est pourquoi, ce budget, qui s'élève à 570 millions d'euros, se veut une réponse offensive et solidaire aux défis que doit affronter la Sarthe.

Pour 100 € dépensés le Conseil général alloue :

Solidarité	38 €
<i>dont personnes âgées</i>	13,7 €
<i>dont personnes handicapées</i>	10,3 €
<i>dont enfance</i>	9 €
Réseaux et infrastructures	16,2 €
<i>dont électrification</i>	4 €
<i>dont routes</i>	7,2 €
Education	7,8 €
Culture et Sport	4,2 €
<i>dont culture</i>	2,1 €
<i>dont sport et loisirs</i>	2,1 €
Aménagement et environnement	2,4 €
<i>dont logement urbanisme</i>	1,9 €
Transports	5,1 €
Développement territorial	12,5 €
<i>dont économie, emploi et insertion</i>	11 €
Sécurité	2,6 €
Services généraux	11,2 €
<i>dont dette</i>	6,5 €

**Aménagement
et environnement**

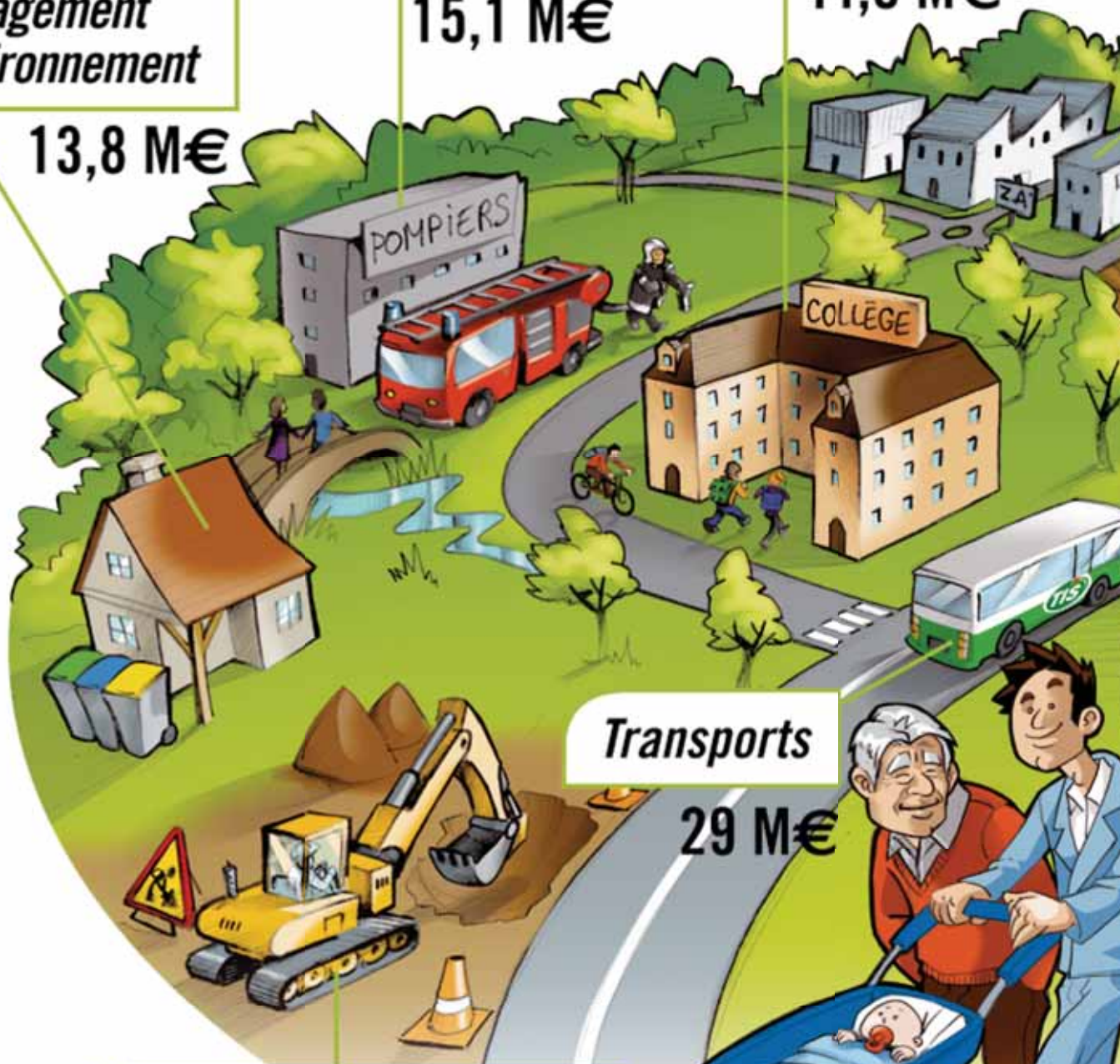
13,8 M€

Sécurité

15,1 M€

Éducation

44,6 M€



Transports

29 M€

Réseaux et infrastructures

92,3 M€

Solidarité

Aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à la famille, protection de l'enfance, prévention médico-sociale

216,4 M€

Réseaux et infrastructures

Voirie, assainissement, haut débit, hydraulique, électrification

Développement

Le soutien à l'activité : agriculture, économie et emploi, tourisme

71,2 M€

Services généraux

La dette, l'entretien du patrimoine départemental, les services administratifs et techniques

63,7 M€

Éducation

Entretien des collèges, soutenir l'enseignement supérieur

44,6 M€

Budget 2009 du Conseil général : 570 M€

Développement

71,2 M€

Culture et sport

23,9 M€

Services généraux

63,7 M€

Solidarité

216,4 M€

Aménagement et environnement

Le soutien au logement, les actions
en faveur de l'environnement

13,8 M€

Sécurité

Le service départemental d'Incendie
et de Secours, l'aide à la construction
des centres de secours, les gendar-
meries

15,1 M€

Transports

Les TIS et l'acheminement des élèves
vers leurs établissements scolaires

29 M€

Culture et sport

Animer et sauvegarder le patrimoine,
développer la pratique et les infras-
tructures culturelles et sportives

23,9 M€





Groupe Chastagner

60 ans de réussite familiale !

Le groupe industriel Chastagner de la Ferté-Bernard poursuit avec succès son développement, fort des bases solides et des valeurs qu'il a su conserver depuis 60 ans. A la clé de ce succès : une histoire familiale, la passation réussie entre un père et son fils, entre Jean-Claude et Christophe Camaret.

Si la reprise n'est pas familiale : www.trans-reprise.com !

A l'instar de Chastagner, les entrepreneurs ne trouvent pas toujours de successeur au sein de leur famille. C'est pourquoi Sarthe-Expansion a pensé à une solution : le site www.trans-reprise.com. Créée par Sarthe-Expansion, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, les experts comptables, les avocats et les notaires sarthois, cette plateforme web permet de diffuser gratuitement, en toute confidentialité, des offres d'entreprises à céder et favoriser les rapprochements avec des repreneurs potentiels. Ce dispositif a connu un tel succès qu'il a été repris par les autres départements de la région.



“ La transmission du témoin est réussie ! ”. C'est avec émotion que Jean-Claude Camaret évoque la reprise des reines de l'entreprise qu'il a créée il y a 60 ans : Chastagner-Delaize, par son fils Christophe, lors du 60ème anniversaire de la société fêté à la fin 2008.

De l'arrivée du père dans l'entreprise parisienne comme tourneur-fraiseur, à la holding qu'il confie à son fils en 2003, l'entreprise a pris une toute autre envergure. Chastagner arrivée à la Ferté-Bernard en 1969, grossit et se développe sereinement jusqu'à devenir un groupe regroupant plusieurs filiales leader sur les marchés internationaux. Automobile, aéronautique, ferroviaire ou énergie, le groupe Fertois intervient dans tous ces secteurs en conception, en fabrication de moules composites, de prototypes et machineries de pointe.

Aujourd'hui 320 personnes travaillent au sein des 7 entreprises composant le groupe. Avec un chiffre d'affaires de 33 millions d'euros et une force d'investissement -1 300 000 € pour construire de nouveaux locaux et aménager les anciens à la Ferté-Bernard- l'entreprise

montre sa confiance dans l'avenir même dans un contexte morose.

C'est d'ailleurs un optimisme sans faille qui qualifie la famille Camaret : *“ Je veux profiter de cette réunion anniversaire pour délivrer un message positif. Positif car je crois à la pérennité de notre groupe. [...] Dans le courant de cette année qui va être marquée par une croissance bien moins importante que les prévisions, nous allons poursuivre la consolidation du*

groupe avec en ligne de mire le projet d'être en 2010 leader sur nos marchés principaux ” soutient Christophe Camaret.

A la tête du groupe depuis 5 ans, ce dernier épaulé par son frère Sylvain, a su recentrer leurs activités sur leur cœur de métiers afin d'en rester les experts. *“ Bien évidemment, c'est à mon père que revient le mérite premier, il a su fonder les bases sur lesquelles nous nous appuyons aujourd'hui ”* ne manque-t-il pas de rappeler pour évoquer son entreprise.

Le Conseil général qui favorise le développement économique sur son territoire a accordé une aide à l'investissement de 100 000 euros à Chastagner avec la condition de créer 30 emplois. 20 personnes ont déjà été recrutées. *“ Chastagner est resté un groupe familial profondément ancré dans son territoire. Force est ainsi de reconnaître que votre société est devenue un modèle dont notre département ne peut qu'être fier. ”* a félicité Roland du Luart, président du Conseil général lors de cet anniversaire marquant.



Fabien Lorne

“ Un budget d'équilibre ”

Fabien Lorne, vice-président, conseiller général du canton de Brûlon et président de la Commission des Finances et de l'Administration générale répond aux questions de la rédaction.

“ **La Sarthe** ” : Malgré votre activité professionnelle très prenante d'expert forestier, vous avez su vous impliquer dans la vie publique de votre commune et du Conseil général mais aussi en tant que Président du CAUE*. Pouvez-vous nous rappeler votre parcours au service des Sarthois ?

FL – C'est en 1989 que j'ai été élu pour la première fois conseiller municipal de la petite commune de Chevillé. Lors de mon deuxième mandat alors que j'avais été élu délégué communautaire, j'ai eu envie de représenter mon canton au niveau du département. En 2001, j'ai été élu conseiller général de Brûlon, poste laissé vacant par Pierre Poussin. La commission des finances m'a été confiée par Roland du Quart en 2004. Je connaissais les finances communales mais j'avoue que j'appréhendais un peu les grandes masses d'une comptabilité départementale. Mais je suis très vite entré dans le vif du sujet et désormais le budget m'est devenu familier. Concernant le CAUE, je suis très heureux d'en être le président car c'est un domaine intéressant et varié, animé par une équipe dynamique.

“ **La Sarthe** ” : La commission des finances et de l'administration générale est la plus transversale des commissions. Quel rôle jouez-vous au sein de cette “ super ” commission ?

FL – La commission des finances coordonne en quelque sorte toutes les autres commissions du département. C'est au moment de l'élaboration des budgets que nous donnons notre accord sur les budgets gérés par chaque commission. Cette position transversale me permet en effet d'être bien informé de toutes les missions du Conseil général. Je travaille en amont avec les services sur le budget en concertation avec les élus et le Président du Conseil général. Cela me permet de bien maîtriser les dossiers, d'expliquer et de défendre les choix de l'assemblée.

“ **La Sarthe** ” : Dans ce contexte de crise, le budget 2009 a dû être plus délicat que les autres à finaliser. Pouvez-vous nous en dire plus ?

FL – Oui, ça a été un des plus compliqués à finaliser. Mais c'est pour moi un budget d'équilibre au sens propre comme au sens figuré. Au sens propre, car nous poursuivons notre effort de solidarité pour les Sarthois qui en ont le plus besoin, et dans le même temps, nous allons augmenter nos dépenses d'investissement pour soutenir l'économie sarthoise et donc l'emploi. Et puis au sens figuré, il a vraiment fallu faire preuve d'équilibre alors que nos dépenses augmentent de près de 20 M€ et que nos recettes baissent notamment à cause de la conjoncture telle la baisse des droits de mutation sur les transactions immobilières. Et cet équilibre nous avons réussi à le trouver sans augmenter la dette et en maintenant l'effort de solidarité et l'investissement, tout en ayant un recours raisonnable à la hausse de la fiscalité.

“ **La Sarthe** ” : Vous avez tenu à ce que les sarthois soient égaux devant l'impôt et cette année ce sera chose faite, pouvez-vous nous l'expliquer ?

FL – Depuis des années la politique d'abattement, c'est-à-dire la réduction de l'impôt, en fonction de plusieurs critères, pratiquée sur la taxe d'habitation, avait créé des inégalités entre les sarthois habitants différentes communes. A même valeur locative, les sarthois ne payaient pas toujours le même impôt d'une commune à l'autre. Cette année, le département a décidé de pratiquer sa propre politique d'abattement pour la part de la taxe qui le concerne, rendant ainsi tous les sarthois égaux devant l'impôt départemental qu'ils habitent au Mans ou à la Fresnay-sur-Chédouet en passant par la Chartre-sur-le-Loir. C'était normal que nous rétablissions cette égalité devant l'impôt qui est d'ailleurs inscrite dans la constitution française.

* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe



PMB Services à Château-du-Loir

Porteur d'optimisme

En décidant d'implanter son entreprise à Château-du-Loir, Eric Robert a vu juste. Spécialisée dans le développement de logiciels de gestion des bibliothèques et centres de documentation, PMB Services accroît régulièrement ses activités en Sarthe mais aussi sur l'ensemble du territoire.

De nouveaux locaux

Aujourd'hui installée dans des locaux au cœur de la ville, PMB Services s'apprête avant l'été à occuper un bâtiment flambant neuf dans la zone d'activité de Mont-sur-Loir à Château-du-Loir. " Nous y avons fait construire des bureaux sur une surface de 340 m² ". Piloté par la SECOS, ce projet de construction a reçu l'aide du Conseil général. Cet investissement accompagne le développement de l'entreprise dont la spécialité comprend le conseil, le paramétrage, l'hébergement et la maintenance d'un logiciel qui permet aux bibliothèques et centres de documentation de gérer et de consulter leurs stocks d'ouvrages avec rapidité et efficacité. Enfin, l'entreprise sarthoise vient de lancer un logiciel de vente en ligne sur Internet d'articles de presse, livres et documents dans le cadre de ses diversifications.



Si la crise touche certains secteurs de l'activité économique départementale, il en existe d'autres qui en échappent au point même d'accélérer leur rythme de croissance. C'est notamment le cas de l'entreprise castélorienne PMB Services qui, en l'espace d'une année, a dépassé ses prévisions en terme de créations d'emplois. " Au démarrage de notre activité à Château-du-Loir nous étions cinq. Aujourd'hui, nous sommes passés à quinze salariés. Du coup, nous sommes en avance d'un an sur nos objectifs initiaux " se félicite Eric Robert. La raison de ce parcours : la spécificité du

métier exercé par cette moyenne entreprise sans aucun doute, mais aussi la réactivité de son dirigeant, qui n'hésite pas, pour développer ses marchés, à sillonner le territoire français. " Nous avons des clients un peu partout. Ainsi, nous travaillons sur la gestion des dossiers de la ville de Tulle. Ce marché représente un volume global de 100 000 documents à traiter. Nous avons également décroché

la gestion par informatique des richesses des Archives départementales de la Sarthe, soit 35 000 documents, photos, articles et autres objets rares ". Mais PMB Services n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Aujourd'hui, grâce à ses outils de plus en plus perfectionnés, l'entreprise sarthoise intéresse les grandes collectivités locales mais pas seulement comme le confie Eric Robert : " nous étudions la mise en œuvre de logiciels à la demande des services de documentations de Matignon ". Crise ou pas, PMB Services continue de surfer sur la vague du succès.

Haut débit

Vers la fin des " zones blanches "

Les " zones blanches " de haut débit ont la vie dure en Sarthe. Le Conseil général, par l'intermédiaire de son concessionnaire Sartel, a combiné les technologies, pour permettre à tous les Sarthois, où qu'ils habitent, d'accéder à l'Internet " haut débit ".

Depuis plusieurs mois, le réseau Sartel initié par le Conseil général permet à tous les Sarthois de bénéficier d'une solution " haut débit " par la technologie ADSL ou par les technologies hertziennes (Wimax et satellite). Même les dites " zones blanches " sont en voie de résorption. Les zones blanches du haut débit sont des zones dans lesquelles l'ADSL (par le téléphone) ne " passe pas ". Approximativement 4000 foyers dans toute la Sarthe sont inéligibles à cette technologie.

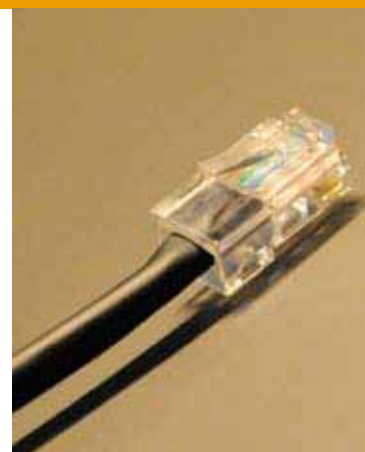
Ainsi, pour relier ces " exclus " du haut débit, Sartel, le concessionnaire du réseau public financé par le Département, a mis en place la technologie radio WiMax. 400 foyers ont donc trouvé une solution à des prix raisonnables. Enfin, parce que le Wimax a aussi ses limites, cette offre a été complétée par une offre satellite. Les zones blanches pour le haut débit sont donc amenées à disparaître en Sarthe grâce à l'opération volontariste et innovante portée par le Conseil général.

Entre les opérateurs, la stimulation concurrentielle est devenue une réalité, surtout pour les particuliers : près de 24 000 foyers sarthois bénéficient directement

du réseau financé par le Conseil général. Chacun peut donc profiter d'offres dégroupées plus intéressantes (débits, services télévisuels, tarifs avantageux).

Les professionnels notamment les grandes entreprises, ont aussi largement et rapidement profité de l'opportunité offerte par le Conseil général.

Avec un investissement de plus de 39 M€ subventionné à hauteur de 16 M€ par le Conseil général et 8 M€ par le FEDER, la Région et Le Mans Métropole, le réseau génère des économies au profit des usagers. Ces améliorations et ces économies sont des réalités pour les Sarthois, et elles constituent la démonstration concrète du soutien à l'économie apporté par le Conseil général.

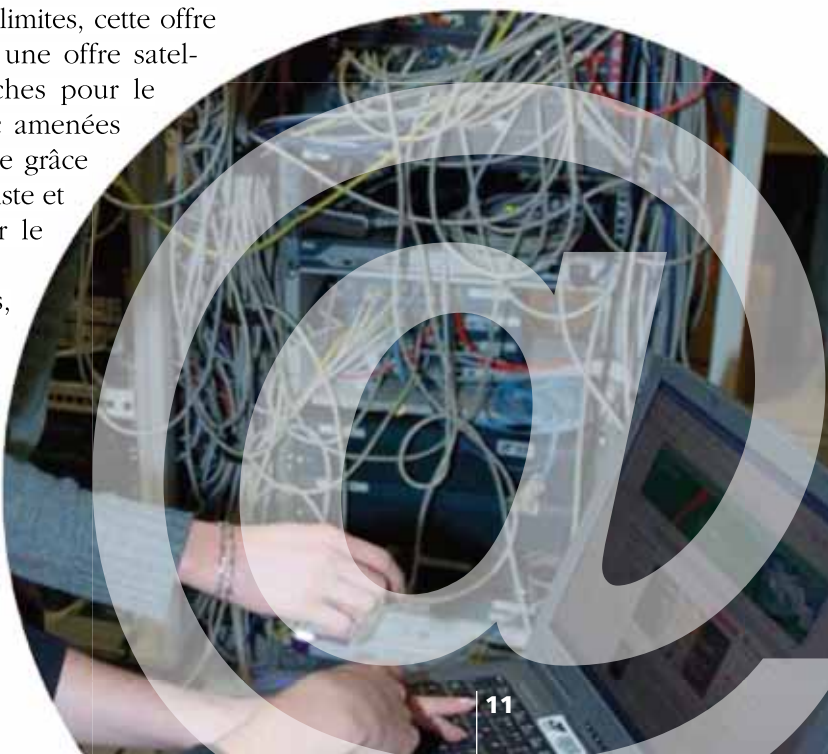


Demandez votre connexion !

Le concessionnaire Sartel garantit, pour tout usager son raccordement " haut débit " dans un délai maximal de 2 mois après qu'il se soit engagé avec l'opérateur qui apporte la solution haut débit chez lui.

Pour ce faire, il suffit de :

- 1) Vérifier son éligibilité ADSL (sur des sites gratuits comme ariase.com, degrouptest.com, zonehd.fr...),
- 2) En cas d'inéligibilité, s'adresser à l'un des opérateurs " zones blanches " présents sur le réseau départemental, à savoir à ce jour :
 - Numéo
Tél. : 0 826 624 400
(www.numéo.com),
 - Idyle Télécom
Tél. : 0 811 031 717
([/www.idyle-telecom.com](http://www.idyle-telecom.com))
 - West Télécom
Tél. : 0 8211 023 023
(www.west-telecom.com).





La Sarthe plante l'avenir

En langage de sylviculteur, le futur c'est déjà aujourd'hui. En clair, le projet de coopération forestière entre le département de la Sarthe et celui de Zala en Hongrie qui vient de prendre corps lors d'une réunion de travail à l'abbaye de l'Epau connaîtra ses premiers résultats concrets...d'ici une centaine d'années !

Les deux régions étant fortement boisées, les spécialistes sarthois sont particulièrement sensibilisés par les recherches réalisées en Hongrie en matière de sylviculture et de recherche génétique.

" L'évolution climatique pourrait bien nous conduire à chercher de nouvelles essences de chênes plus adaptées à nos besoins " devait confier Fabien Lorne, vice-président du Conseil général et expert forestier. De son côté, la Hongrie maîtrise parfaitement le robinier, un acacia marginal en France, résistant aux maladies, imputrescible et d'une longévité étonnante. Un bois idéal pour remplacer, par exemple, le teck, pour la fabrication de mobilier. " Quant à nous Sarthois, nous sommes spécialistes du peuplier noir, lequel serait éventuellement intéressant en Hongrie " assure encore Fabien Lorne.

Réduction des déchets ménagers et assimilés

L'effort de tous

Compostage, réemploi, réparation, recyclage, achat responsable... autant de mots, autant d'actions qui réduisent la production de déchets. C'est une question majeure à laquelle le Conseil général s'emploie à répondre en proposant le Plan départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés de la Sarthe (PEDMA) et en incitant les Sarthois à y participer !

L'objectif du nouveau plan d'élimination des déchets de la Sarthe, soumis à l'avis des Sarthois, proposé par le Conseil général en concertation avec toutes les structures sarthoises impliquées dans la gestion des déchets (associations, collectivités locales, services de l'Etat, entreprises, etc) est de bien gérer les déchets mais surtout d'en réduire la quantité. Cela passe donc par une sensibilisation de la population à de nouvelles pratiques et à une responsabilisation face aux déchets. Dans ce domaine, les entreprises sont également concernées avec l'incitation à des démarches de développement durable.

Pratiquer le compostage à la maison quand on possède un jardin, réparer ou donner ses objets qui ne servent plus à des structures spécialisées dans le réemploi (Emmaüs et ENVIE Maine au Mans, Atelier Ressources à Sablé-sur-Sarthe, SOS Récup à Mamers), utiliser moins de déchets toxiques et les déposer dans des lieux de collecte appropriés.

Ce sont autant d'actions responsables et " durables " qui répondent à un même objectif : produire moins de déchets.

Avec l'implication de tous, le Conseil général espère une diminution de 10% des

ordures ménagères et des déchets verts et une stabilisation des encombrants. Le tri des déchets est bien entendu un rouage fort de ce nouveau plan : pour les emballages ménagers, les déchets électriques et électroniques, les papiers et cartons des commerçants et des administrations...

Le PEDMA définit aussi les besoins en structures de traitement des déchets. Ainsi, malgré le maintien des sites existants (Usine d'incinération du Mans, extension envisagée du site de Montmirail, centres de traitement de Ségrie et d'Ecorpain), la création d'une nouvelle unité de traitement restera cependant nécessaire dans le département pour respecter le principe de proximité, les coûts de gestion des déchets ménagers et pour préserver le dynamisme économique sarthois.

Une enquête publique sera lancée dans les mois à venir visant à faire adopter ce plan concerté. Il sera organisé en parallèle une vaste consultation des Sarthois. L'objectif est de doter le département de la Sarthe d'un plan de gestion des déchets efficace dès octobre 2009.



Grand Prix du Développement durable

Concours de projets " durables " sur l'eau

Le Conseil général lance son Grand Prix du Développement durable. Avis aux projets audacieux pour réaliser à son échelle " une gestion raisonnée de l'eau ", thème de cette première édition ouverte à tous. Les particuliers, les établissements scolaires et les collectivités sont invités à déposer leurs initiatives jusqu'au 31 mai 2009 sur www.cg72.fr.

Grand Prix du DÉVELOPPEMENT DURABLE
Concours organisé par le Conseil général de la Sarthe

L'eau

Du 1er mars au 31 mai 2009
• 3 catégories : particuliers, collectivités & établissements scolaires
• 9 lauréats
15.000 € de prix

Vous agissez pour économiser, récupérer, préserver l'eau ?
Participez au premier Grand Prix du développement durable

Conseil général Sarthe

► Informations et retrait des dossiers :
Conseil général, Mission Développement durable
www.cg72.fr/developpementdurable
02 43 54 73 45 ou developpement.durable@cg72.fr

Toutes les idées sont bonnes à prendre pour aller dans le sens du développement durable. Le Conseil général souhaite mobiliser la population autour de cette question essentielle en proposant un grand concours qui récompensera les meilleures idées des Sarthois. Cette année le thème concernera la gestion raisonnée de l'eau (économies, récupération, traitement, préservation ...).

Tous les usages et toutes les dimensions de l'eau sont pris en compte : eau potable, nappes phréatiques, cours d'eau, eaux usées, eaux pluviales, zones humides, etc.

Les particuliers sarthois, les collectivités (communes, communautés de communes, communautés d'agglomérations, pays, syndicats) et les établissements scolaires (écoles maternelles et primaires, collèges, lycées...) qui agissent ou qui ont des projets pour économiser, récupérer ou préserver l'eau peuvent ainsi déposer leurs projets sous forme de dossier de présentation au Conseil général avant le 31 mai 2009. Ils verront peut-être leurs idées primées et pourquoi pas généralisées.

Au terme de la délibération du jury en juin prochain, trois lauréats seront récompensés dans chaque catégorie. Les projets seront choisis par un jury en fonction de plusieurs critères comme : le caractère innovant du projet, l'implication des acteurs, le ratio efficacité /investissement, le degré d'aboutissement du projet ainsi que l'exemplarité et la capacité à être diffusée et dupliquée. Les participants devront remettre leur dossier avant le 31 mai 2009 minuit.

Toutes les informations sur www.cg72.fr/developpementdurable ou au 02 43 54 73 45 ou à developpement.durable@cg72.fr



Des aires de covoiturage au pied des Super U de la Sarthe

270 places de parkings ont été mises à disposition par les Super U de la Sarthe pour le Conseil général dans le but d'identifier des aires de covoiturage dans le département. Pour aller encore plus loin dans la promotion du covoiturage comme une vraie alternative de transport pour les Sarthois et de sa solution www.covoiturage.sarthe.com, le Conseil général propose désormais aux usagers des lieux de stationnement identifiés leur permettant de se retrouver et de laisser leur véhicule en toute sécurité. Le Département s'est rapproché des magasins Super U implantés sur le territoire sarthois pour disposer de quelques places de stationnement sur leurs parkings. Sur les 22 magasins sarthois, 18 ont donné leur accord. Une convention a été signée entre Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la Commission de l'environnement et du développement durable et Samuel Chevallier, représentant départemental de l'enseigne.

La liste des magasins participants sur www.covoiturage.sarthe.com



6ème Classe Presse : " Nourrir, se nourrir "

L'opération Classe Presse est lancée pour 550 élèves sarthois. 22 classes d'apprentis journalistes se plongeront dans l'univers des médias et dans leur décodage avant de s'essayer à l'écriture. Avec le soutien de leurs enseignants et de leur journaliste parrain, ils devront proposer des articles de presse à la fin de l'année.

Le thème des productions soumises au jury des classes presse est " Nourrir, se nourrir ". Un cahier spécial du Maine Libre et de Ouest-France parrains du projet, financé par le Conseil général et soutenu par l'inspection académique et l'enseignement diocésain, publiera les meilleures productions. Un prix récompensera également la meilleure photo. De quoi susciter des vocations !

Conseil général des Jeunes

Génération européenne

Théo Bonnerue du Collège du Vieux Colombier a été élu à la présidence du Conseil général des Jeunes après avoir été le vice-président de Sixtine Corbès aujourd'hui lycéenne. Une passation de pouvoir réussie sur fond de projets de rassemblement européen en Sarthe.



L'expérience de Théo Bonnerue, vice-président du CGJ l'an dernier a convaincu ses camarades. Plein d'assurance, il a remporté le suffrage des élus juniors des collèges sarthois. Il succède à Sixtine Corbès de Loué qui a quitté le collège pour entrer au lycée depuis la rentrée.

Les deux jeunes se connaissent bien et s'entraident pour que la passation des rênes soit réussie. " *Je conseillerais à Théo de garder la tête froide mais aussi de profiter au maximum de cette expérience importante* " recommande celle qui est désormais élue au conseil de vie lycéenne de son établissement. " *C'est beaucoup de souvenirs, des rencontres avec des gens qui partagent les mêmes idées, les mêmes envies. On se sent important et on a les moyens de faire bouger les choses à notre niveau* " se rappelle Sixtine.

Le collégien du Mans élu directement vice-président l'an passé et désormais président, vit son statut avec enthousiasme et ambition. Théo Bonnerue a d'ailleurs beaucoup appris de son aînée : " *C'était agréable de travailler avec elle. Elle s'exprimait bien. Cela m'a beaucoup*

aidé de la voir parler en public ". Bien s'exprimer, atout majeur pour celui qui envisage de faire l'ENA et une carrière politique en devenant un jour député ou conseiller général senior.

En attendant, les dossiers de ce premier vrai mandat s'enchaînent. " *Nous allons à un rassemblement des conseils juniors de France, nous avons participé à l'opération Mains rouges, nous travaillons sur des Pass de réductions pour les jeunes* " énumère-t-il.

Mais, le grand dossier qui va occuper l'assemblée des Jeunes et son président, c'est le séjour européen prévu en Sarthe pour l'été 2009 avec la participation de 20 jeunes de Hongrie et de Roumanie. En 2007, 20 conseillers sarthois dont Sixtine, avaient fait le déplacement au lac Balaton en Hongrie lançant ainsi le premier projet européen du CGJ. Les conseillers juniors de cette année bûchent donc pour organiser la suite : le grand rassemblement des trois pays soutenu par la Commission européenne. Ils voudraient même l'élargir à d'autres conseils des jeunes européens voire à l'international.

Services locaux

Les CLIC plus près des usagers

Les 13 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) de la Sarthe, lieux de proximité pour l'accueil, les conseils et l'orientation des personnes âgées ont redéfini leur territoire depuis le 1^{er} janvier. L'objectif : une meilleure cohérence pour les usagers.

Depuis janvier 2009, les territoires des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) correspondent aux circonscriptions de la Solidarité du Conseil général, elles-mêmes basées sur les Pays.

Les CLIC ont pour mission l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et le soutien des personnes âgées, de leur entourage et des professionnels sur les ressources et les dispositifs existants sur le territoire. Ils interviennent notamment pour le soutien à domicile en collaboration avec tous les acteurs concernés : infirmiers, aides à domicile, associations de portage des repas, établissements... Ils organisent également des ateliers collectifs comme des groupes de paroles ou des tables d'hôtes pour rompre l'isolement. Ce sont également les lieux de coordination des intervenants professionnels pour assurer la cohérence des actions

entreprises pour les personnes âgées sur le territoire départemental.

Le redécoupage et le fonctionnement en équipe pluridisciplinaire composée de professionnels médico-sociaux seront ainsi la règle et permettront aux usagers d'être mieux aiguillés pour toutes leurs démarches en trouvant sur le même territoire les interlocuteurs adaptés.



Carte des CLIC

CIDPA CLIC départemental
Centre d'Information
Départemental pour les
Personnes Agées
38, avenue Bollée - Le Mans
02.43.81.40.40

- CLIC Cénomans
Le Mans
02.43.52.06.64
- CLIC Couronne
Mancelle Nord Ouest
Nord Ouest
Allonnes
02.43.21.10.20
- Antenne de Ballon
Ballon
02.43.27.36.77
- CLIC Charles Garnier
Saint-Calais
02.43.35.91.16
- CLIC de la CC Pays Fléchois
La Flèche
02.43.48.66.17
- CLIC Huisne et Braye
LA Ferté-Bernard
02.43.60.78.23
- CLIC Couronne Est
Le Grand-Lucé
02.43.61.03.49
- CLIC Loir, Lucé, Bercé
Château-du-Loir
02.43.44.78.33
- CLIC Nord Sarthe
Fresnay-sur-Sarthe
02.43.31.13.13
- C.L.I.C. du Saosnois
Mamers
02.43.97.25.47
- C.L.I.C. Sarthe Nord-Ouest
Conlie
02.43.27.95.62
- C.L.I.C. Sud Sarthe
Pontvallain
02.43.79.23.10
- C.L.I.C. des 2 Territoires
Montfort-le-Gesnois
02.43.76.70.25
- C.L.I.C. Vallée de la Sarthe
Bonnétable
02.43.29.00.01
- C.L.I.C. Vallée de la Sarthe
Sablé-sur-Sarthe
02.43.95.72.72



Informations pratiques

• Horaires d'ouverture du CIDPA :
du lundi au jeudi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30,
le vendredi de 9h à 16h
(38 av. Bollée - Le Mans)

Listes des CLIC et coordonnées page 18 ou sur www.cg72.fr

Projet pilote en France

Une maison unique pour les malades d'Alzheimer

Une Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA), vient de voir le jour en Sarthe. Expérimentation pilote en France avec seize autres projets, cette maison doit servir de porte d'entrée unique pour les malades et leurs familles pour faire face à cette épreuve et trouver les bonnes solutions.

On estime à plus de 6000, le nombre de personnes pouvant être atteintes de la maladie d'Alzheimer en Sarthe. Une situation qui préoccupe le Conseil général depuis longtemps. Le projet de plateau unique présenté par le Conseil général avec le Préfet et tous les acteurs du secteur gérontologique sarthois, a été retenu par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). La Maison pour l'Intégration et l'Autonomie des malades Alzheimer (MAIA) sera expérimentée en Sarthe durant deux ans et pourra être généralisée à toute la France.

La MAIA est un lieu privilégié d'accès aux soins et aux services afin d'aider à la construction d'un parcours de prise en charge personnalisé des malades Alzheimer et leur famille. Elle sera intégrée au sein du CIDPA (Centre d'Information Départemental pour les Personnes Agées).

La MAIA, située au Mans, s'appuiera sur son réseau déjà bien établi des 13 centres locaux (CLIC) répartis sur le territoire. Le CIDPA mettra ainsi à disposition ses compétences déjà bien rodées : informations sur les droits, la législation, les aides pour le maintien à domicile, l'accueil en établissement ou en famille d'accueil. Les CLIC seront les piliers du fonctionnement de la MAIA dont ils seront les relais territoriaux. Les familles sarthoises, comme les malades, pourront donc s'adresser au CLIC ou au CIDPA dès qu'une inquiétude se manifesterait. La MAIA, forte d'une collaboration étroite entre tous les acteurs du secteur (médecins, infirmiers, soins à domicile, établissements, décideurs) proposera ainsi des solutions et des réponses à toutes les questions qui se posent. Par la suite, des évaluations médico-sociales (autonomie, logement, environnement social et affectif, besoins en terme d'accompagnement et d'aide...) et un parcours de prise en charge personnalisé réalisé en concertation avec le médecin traitant, soulageront la famille qui n'aura plus à multiplier les interlocuteurs.

Pour lancer l'expérimentation, Roland du Luart, président du Conseil général, Dominique Le Mèner, président du CIDPA, aux côtés d'Emmanuel Berthier, préfet et l'ensemble des partenaires professionnels concernés, ont signé une convention d'objectifs et de moyens ainsi que la charte de fonctionnement de la MAIA.





Béatrice Pavy

“ Le choix de l'action ”

Député, vice-présidente du Conseil général et présidente de la Commission de la Solidarité, Béatrice Pavy répond dans nos colonnes aux questions de la rédaction.

“ **La Sarthe** ” : Elue conseiller général dans le canton de Château-du-Loir depuis 2001, vous avez pris en charge l'une des commissions les plus importantes du Département en acceptant de diriger celle de la Solidarité. Cette lourde responsabilité exige, on l'imagine, un engagement sans réserve de votre part ?

BP – Permettez-moi de revenir un court instant sur les raisons qui m'ont conduite à me lancer dans la gestion des affaires publiques. Elue maire de la commune de Saint-Pierre-de-Chevillé en 1995, j'ai été animée par l'envie d'apporter ma contribution au développement de l'aménagement du territoire. Une mission qui m'a ainsi permis de bien connaître les rouages des collectivités et plus particulièrement celles du Département. Enfin, député de la 3^{ème} circonscription, je suis membre de la Commission des Finances, de l'Economie Générale et du Plan de l'Assemblée Nationale. Autant de responsabilités que je m'efforce de faire bénéficier aux habitants de ma circonscription et de mon canton. Concernant mon engagement en faveur de la solidarité, j'ai immédiatement mesuré l'ampleur de la tâche qui m'attendait. Je suis une femme d'action et je me suis rapidement habituée aux rythmes soutenus de cette commission sensible.

“ **La Sarthe** ” : Pour revenir à votre investissement en faveur de la solidarité, pourriez-vous nous livrer vos priorités pour l'année 2009 ?

BP - Il faut bien l'admettre, dans un contexte actuel difficile, la solidarité, plus que jamais, doit jouer pleinement envers les populations les moins favorisées. Des efforts particuliers vont donc être consentis pour venir en aide, sous la forme de financements directs ou d'actions mises en place par des structures sociales et médico-sociales, aux Sarthoises et aux Sarthois en difficulté sociale. Aussi, cette année sera principalement marquée par des évolutions dans le domaine Enfance-Famille. Je citerai juste un ou deux exemples pour justifier notre intervention en faveur de cette catégorie. Dans le cadre du budget, voté le 6 février dernier, nous avons décidé de la mise en place d'un dispositif de soutien aux familles en démarche

d'adoption à l'international par l'octroi d'un prêt de 4500 € sans intérêt. Par ailleurs, nous allons continuer à renforcer l'aide financière en faveur des familles en cas de grossesses multiples et poursuivre la mise en œuvre des orientations du Schéma départemental Enfance-Famille avec notamment le démarrage des travaux de reconstruction du foyer de l'enfance, ainsi que la formation des assistantes maternelles et des assistants familiaux. Comme vous pouvez le constater, nous souhaitons intervenir avec efficacité, pragmatisme et rapidité.

“ **La Sarthe** ” : Vous entendez aussi agir énergiquement dans le domaine des personnes âgées et des personnes handicapées. Pourriez-vous nous en livrer quelques axes d'intervention ?

BP - En prenant la succession de Claudine Lefebvre puis d'Antoine Joly, à la tête de cette commission, j'ai souhaité poursuivre les efforts qu'ils ont engagés à l'adresse des personnes âgées. Vous n'êtes pas sans le savoir : le Conseil général de la Sarthe figure parmi les toutes premières collectivités départementales en France dans le domaine d'intervention en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. La mise en place de la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA) et la mise en œuvre progressive de la réforme relative aux Centres Locaux d'information et de Coordination (CLIC) répondent concrètement à cette attente. S'agissant des personnes handicapées, laissez-moi juste vous préciser que nous allons procéder à l'extension de la Prestation de Compensation du Handicap aux moins de 20 ans. Nous lançons de nouvelles mesures confiées au Conseil général, dans le cadre de la réforme de la protection juridique des majeurs et de la protection de l'Enfance. Enfin, sachez encore, que la collectivité départementale va prendre en charge progressivement une partie des renforts de personnels d'Aide Soignants dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, conjointement avec l'Etat et accepter l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.



BEAUMONT-SUR-SARTHE

Pour faire découvrir la diversité des métiers du transport et de la logistique à des jeunes en orientation professionnelle, la Maison de l'Emploi et la Mission Locale Sarthe Nord ont organisé un forum emploi à Beaumont-sur-Sarthe, en partenariat avec la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR). Près d'une centaine de collégiens, accompagnés de leurs enseignants, sont venus de la commune, de Sillé-le-Guillaume et de Fresnay-sur-Sarthe. Cette rencontre était pour eux l'occasion de dialoguer et d'échanger avec les acteurs de l'em-

ploi et de la formation sur les métiers du transport et de la logistique. La journée était également ouverte aux jeunes en recherche d'orientation professionnelle, aux chantiers d'insertion et aux demandeurs d'emploi : au total, plus de 200 personnes sont venues s'informer. La journée s'organisait autour de quatre espaces : métiers, emploi, formation et entreprises, en présence de nombreux professionnels. Le simulateur de conduite d'un poids lourd a remporté un vif succès, des vocations sont peut-être nées !

LE MANS EST CAMPAGNE

Pour assurer la sécurité des enfants qui empruntent régulièrement les transports scolaires, le Conseil général multiplie les initiatives. Outre l'habillage progressif des cars en jaune, le Département a distribué à chaque élève transporté un gilet fluorescent de sécurité, une première en France. La distribution s'est déroulée dans une ambiance conviviale sur le parking du collège Pasteur à Yvré-l'Évêque en présence de Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Éducation, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports et Jean-Luc Fontaine, conseiller général.



MAMERS



Lorsqu'il y a plus de trois ans, l'antenne mamertine du Centre d'action médico-sociale précoce du Mans a été inaugurée, il était déjà clairement établi qu'il lui faudrait rapidement trouver des locaux plus vastes et fonctionnels pour donner la pleine mesure de son activité. C'est désormais chose faite, grâce notamment à l'intervention de la Communauté de communes du Saosnois, présidée par Jean-Pierre Chauveau, vice-président du Conseil général. Aujourd'hui installé dans un cadre plus spacieux et répondant parfaitement aux nécessités de ses actions, au cœur de la cité, le personnel du CAMSP de Mamers bénéficie de conditions adaptées et efficaces. Au cours de cette nouvelle inauguration, en présence de Jean-Pierre Chauveau et de Michel Corbin, maire, Michel Rivron a rappelé le rôle de l'antenne de Mamers du CAMSP dont il assure la présidence. " *Notre domaine d'action est l'enfant de 0 à 6 ans en difficulté avec le désir de prévention par une intervention précoce et une volonté d'intégration du handicap dans la société* ". Actuellement, l'équipe à Mamers, qui est composée d'une grande variété de métiers : psychologue, puéricultrice, éducatrice spécialisée, orthophonistes, psychomotricienne, assistante sociale, secrétaire et pédiatre, suit une soixantaine d'enfants et leur famille.

LA FLÈCHE



Après sept mois de prises de marques, les 23 résidents du foyer de vie Daubian à La Flèche ont assisté à l'inauguration de leur nouvelle "maison". En présence de Béatrice Pavy, présidente de la Commission de la Solidarité, de Guy-Michel Chauveau, maire de la Flèche, de Serge Darmanin, directeur et André Bossard, président de l'APAJH (gérante du foyer) et des familles, l'inauguration a permis la visite des locaux et des chambres des résidents déjà aménagées à leur goût. Le Foyer accueille des personnes avec déficiences intellectuelles qui ne travaillent pas. L'établissement propose ainsi une prise en charge personnalisée quotidienne, et met en place de nombreuses activités de jour comme des ateliers de création artisanale, d'arts plastiques, d'expression corporelle, de percussion ou encore de chant. Deux unités composent la structure avec 12 chambres, une kitchenette, une salle à manger et un salon. La construction du foyer faisant partie du schéma départemental en faveur des personnes handicapées, a coûté près de 2 M€. Le budget annuel de fonctionnement est pris en charge à 100 % par le Conseil général dans le cadre de ses missions en faveur des personnes handicapées.

MONTFORT-LE-GESNOIS

La Maison de l'Emploi Sarthe Nord, basée à La Ferté-Bernard vient d'inaugurer une Cyber-base Emploi dans les locaux du Centre Social de Montfort-le-Gesnois. Cette cérémonie, présidée par Jean-Pierre Chauveau, sénateur et président de la Maison de l'Emploi Sarthe Nord, en présence de Françoise Rey-Reynier, Sous-préfet de Mamers et Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois, permet de répondre à trois grandes préoccupations : faciliter l'accès aux technologies dans la recherche d'emploi, apporter une réponse aux problèmes de déplacement sur le territoire, et rompre l'isolement des personnes en recherche d'emploi. Ce projet de la Maison de l'Emploi Sarthe Nord s'inscrit parmi les priorités nationales visant à réduire la fracture numéri-

que, portées par la Caisse des Dépôts et Consignations. Il prend également place dans le cadre du schéma numérique départemental du Conseil général et reçoit le soutien très actif des communautés de communes concernées, qui souhaitent faciliter pour leurs administrés les démarches liées à l'emploi et à la formation.



SARTHE

C'est désormais un grand classique parmi les rendez-vous de l'abbaye de l'Epau. Malgré les conditions hivernales qui sévissaient ce jour-là, la cérémonie de remise des prix du concours départemental des Villes et Villages Fleuris a été suivie par un public très nombreux en présence de Véronique Rivron, présidente de la Commission de la Culture et du Tourisme, Pierre Hellier, Charles Somaré, Gérard Véron et Jean-Luc

Fontaine, conseillers généraux. Au total 114 communes se sont portées candidates. Cinquante-neuf d'entre elles se sont vues récompensées par l'inscription au palmarès et l'obtention d'une à quatre Fleurs correspondant au label Villes et Villages Fleuris. C'est bien le signe de la volonté clairement affichée des communes mais aussi des particuliers de vouloir offrir une image fleurie de la Sarthe.



Le magazine du Conseil général



LE MANS SUD-EST

La remise du 1^{er} prix étudiant du concours national de design, organisé à l'initiative de l'association Le Mans Créapolis, s'est déroulée à la Maison pour tous Jean Moulin au Mans. Le thème imposé aux candidats était la collecte sélective. Un enjeu pour l'avenir autant en termes d'environnement que de territoires. En dépassant la centaine de dossiers, le concours a touché au but. L'objectif, qui consistait

à repenser le concept global de point de collecte sélectif pour passer de gros conteneurs à un mobilier intégré dans l'espace en zone urbaine mais aussi rurale, a permis de faire émerger de nombreux projets séduisants. Dans le nombre, celui de Adrien Lassalmonie et Alexandra Theunissen, s'est vu remettre le prix des étudiants, décerné par le Conseil général, accompagné d'un chèque de 4 000 euros.

LE MANS CENTRE

Cela fait maintenant dix ans que le Conseil général et la Délégation départementale des Vieilles Maisons Françaises s'unissent pour mettre à l'honneur des efforts de propriétaires privés pour la sauvegarde et la restauration de leurs demeures dont les qualités architecturales, artistiques et historiques constituent autant de témoignages de la richesse et de la diversité du patrimoine bâti dans le département. Cette année, les récompenses, décernées lors d'une réception dans les murs de l'Hôtel du Département, au Mans, en présence de Véronique Rivron, conseiller général, sont allées à M. Lescop de Moÿ, propriétaire de la " Danière ", maison seigneuriale du XV^e siècle située à Amné-en-Champagne et Mme Corbin, propriétaire de la commanderie du Gué Lian, à Moitron-sur-Sarthe. " *Je suis particulièrement heureuse de vous décerner ces prix qui viennent récompenser la restauration exemplaire de vos demeures respectives* " devait déclarer la présidente de la Commission de la Culture et du Tourisme.

CHÂTEAU-DU-LOIR



La déviation de Château-du-Loir se concrétise. Béatrice Pavy, vice-présidente du Conseil général s'est rendue cet hiver sur le chantier pour constater l'avancée des travaux. Après le début des chantiers préparatoires et des ronds-points de raccordement de la déviation en 2007, les deux giratoires ont été mis en service en avril 2008. En 2009, après l'achèvement des travaux de terrassement, la construction des ponts va commencer au printemps. L'entreprise va construire deux ponts mixtes avec une ossature métallique surmontée d'un tablier béton. Celui de l'Ire aura une longueur de 90 m, enjambera la route de Beaumont-Pied-de-Boeuf et supportera 3 voies. Il sera bordé d'écrans acoustiques. Celui du Baudron aura une longueur de 55 m et une largeur de 12,40 m.



BOULOIRE



Au collège Guillaume Apollinaire de Bouloire, 390 élèves sont concernés par les transports scolaires et sont désormais dotés de gilets fluorescents distribués par le Conseil général. Deux classes de 4^{ème} ont reçu leurs gilets des mains de Michel Paumier, conseiller général et du principal Patrick Punch. *“ C’est le Conseil général qui s’occupe des transports scolaires qui vous remet ce gilet pour votre sécurité. 21 000 élèves empruntent le car tous les jours et le Département fait tout pour que cela se passe en sécurité. Je vous conseille donc vivement de le porter quand vous prenez le car. Il vous permettra d’être mieux vu par le chauffeur du car et par les usagers de la route ”* a rappelé Michel Paumier aux élèves avant la distribution. Cette opération de sécurité routière destinée à tous les élèves sarthois transportés est une première en France.

LA FERTÉ-BERNARD

Le Premier ministre François Fillon s’est déplacé à La Ferté-Bernard pour signer une convention entre l’Etat et la ville dans le cadre du plan de relance de l’économie. La visite d’environ deux heures dans la petite Venise de l’Ouest a débuté en mairie, avec la présentation des aménagements urbains réalisés au cours de ces deux dernières années. L’occasion pour Jean-Carles Grelier, maire, d’annoncer à François Fillon, entouré de Roland du Luart, président du Conseil général, Dominique Le Mèner, député et Emmanuel Berthier, préfet, que la ville allait investir cette année 1,1 M€ de plus que la moyenne de ces derniers

budgets d’investissements. Le Premier ministre s’est ensuite rendu dans les ateliers du Groupe Chastagner qui vient de célébrer ses soixante ans d’activités.



SAINT-PATERNE

Alors que la population de Oisseau-le-Petit et de ses communes voisines est en pleine croissance démographique, les équipements locaux doivent plus que jamais répondre aux besoins des habitants. C’est le cas du nouveau restaurant scolaire de Oisseau-le-Petit accueillant 120 enfants du SIVOS, soit de cinq communes avoisinantes. *“ Le restaurant scolaire, “ la cantine ”, est un lieu qui marque une étape dans la vie et qui reste*

gravé dans la mémoire de chacun. Il faut être attentif à ces lieux de vie ” a rappelé Bernard Petiot, conseiller général lors de l’inauguration des nouveaux locaux aux couleurs vives, en présence de Roland du Luart, président du Conseil général, Pierre Hellier, vice-président, Gilbert Bourgoïn, maire et des habitants de la commune. Le Conseil général a accordé une aide de près de 60 000 € à ce projet d’un montant total de plus de 582 000 €.



Sorties

BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'association des Familles du Mans organise comme chaque année sa traditionnelle bourse aux vêtements au parc des expositions du Mans. Samedi 28 (9h – 17h30), dimanche 29 (14h – 17h30) et lundi 30 mars (9h30 – 16h). Renseignements à l'AFM : 02 43 24 70 80.

CHÂTEAU DU LUDE



Dès le 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre, le château du Lude ouvre ses portes au public. Visite des jardins en terrasse, du potager ancien ou visite guidée du château et de ses salons historiques, le premier château de la Loire en venant du nord recèle de trésors et de témoignages historiques à découvrir. De 10h à 12h30 et de 14h à 18h pour l'extérieur et de 14h30 à 18h pour les visites guidées. Informations au 02 43 94 60 09 ou sur www.lelude.com.

VOYAGE A GUÉDELON



Samedi 25 avril, l'association Monsmirabilis de Montmirail organise un déplacement à Guédelon, situé à Treigny dans l'Yonne, pour visiter un chantier médiéval de construction d'un château-fort commencé en 1997. Informations au 02 43 93 65 83 ou sur www.monsmirabilis.org.

COLLOQUE

La Société Historique de la Province du Maine organise le samedi 14 mars un colloque consacré à l'histoire du conseil général de la Sarthe. Plusieurs intervenants reviendront sur les différentes époques qu'a connues l'assemblée, du premier empire à aujourd'hui avec des éclairages sur les présidents et les membres du Conseil. Renseignements au 02 43 97 64 42 ou à rene.plessix@wanadoo.fr.

FÊTE DES PLANTES

Dans le Parc du château de Courtanvaux datant du XV^{ème} s, la 11^{ème} fête des Plantes se tiendra les 18 et 19 avril, c'est Courtanvaux Côté jardin organisé par le syndicat d'initiatives de Bessé-sur-Braye. De 10h à 18h, le samedi et le dimanche,

le public pourra découvrir les expositions, les ventes de plantes, de fleurs ou de matériels de jardin. Plus de 5000 spectateurs sont attendus. Entrée 2 €. Renseignements au 02 43 63 09 77 ou à si-besse-sur-braye@wanadoo.fr

SALON DE LA PHOTO



Le Photo Club G. Melies de Mayet organise son 8^{ème} salon international de la photographie du 25 avril au 10 mai à la salle des fêtes. Des photos de 25 nationalités différentes seront présentées et concourront pour le prix 2009 du salon. L'exposition est visible tous les jours de 14h30 à 18h30 et le week-end de 10h à 12h et de 14h à 19h. Renseignements à georges.melies1@libertysurf.fr.

24 COURTS



Le festival de courts métrages 24 courts aura lieu samedi 4 avril à Bouloire avec la diffusion du film qui a obtenu le prix du scénario et les 6 projections du festival off déportées par un jury de collégiens et de lycéens. Dimanche 5 avril, c'est à Moncé-en-Belin, avec la projection des 18 courts-métrages en sélection officielle. Pierre Deny, l'acteur, sera le président du Jury. Renseignements sur <http://aufildesmots.free.fr>

Concerts

LA CASA



Les mayennais de La Casa enchaînent les scènes nationales et nous emmènent sur " el camino del sol " (le chemin du soleil) au son de leur " go, go, go " entraînant. Entre Morricone ou les américains de Calexico, certains y entendent aussi les influences de Mickey 3D. Le jeudi 30 avril à 21h, Jeff Péculier et Pierre Lefevre de La Casa rempliront la péniche Excelsior d'Allonnes de leur vent chaud et ensoleillé. A ne pas rater ! Tarif 9 €. www.myspace.com/lacasa

L'ODH EN TOURNÉE

L'Orchestre Départemental d'Harmonie de la Sarthe né à l'initiative du Conseil général rassemble 60 musiciens. Placé sous la baguette de Gérard Huteau, l'orchestre a préparé un programme très varié allant de la musique classique au jazz en passant par la musique de film. Une série de concerts sera donnée à travers la Sarthe : dimanche 15 mars à Yvré-l'Évêque (15h30) au profit de l'association Jazz'pi, samedi 21 mars à Bouloire (21h), dimanche 22 mars à Yvré-le-Pôlin (15h30), dimanche 29 mars à Changé (15h30), dimanche 5 avril au Théâtre du Mans (16h). Plus d'informations au 02 43 76 44 74 ou à cramaage@sfr.fr.

MARMITE FESTIVAL

Le bouillant festival de la Marmite revient pour sa 6^{ème} édition nous titiller les papilles musicales et artistiques. Avancé aux 7, 15 et 16 mai, à Rozé-sur-Sarthe et à Coulaines, le festival de la Marmite nous propose ses spécialités : concerts sous chapiteau mais innove avec une soirée en salle à Coulaines avec défilé de mode et une soirée au concept original entre créations de mode et concerts live, c'est vendredi à Rozé. Informations au 02 43 88 93 64 ou sur www.tousceschaps.org



Ouvrages

HISTOIRES VRAIES DU MAINE

Isabelle Goyon, Sarthoise n'en n'est pas à son premier ouvrage sur l'histoire du département, elle publie cette année "Histoires vraies du Maine". Florilège d'histoires de Sarthois qui autrefois vécurent des événements originaux, voire inattendus mais toujours vrais. En librairie.

LE CŒUR EN BÉQUILLE



"Le Cœur en béquille" est le deuxième roman de Mathilde Noé. L'intrigue se passe en Sarthe, elle décrit les problèmes d'une famille confrontée à l'hospitalisation d'un père veuf et les réactions variées et inattendues de ses trois fils et belles filles lors de la convalescence. Ce livre est un tableau de vie contemporaine ancré dans la terre sarthoise.

"Le Cœur en béquille" aux éditions Thélès. 12,90 €.

LA SARTHE DÉCHIRÉE

"La Sarthe, Regard Complice" est l'ouvrage de Guy Durand (photos) et de Luc Arthur (textes). Ce beau-livre en grand format permet de partir à la découverte de la Sarthe, de ses paysages, de son patrimoine, de son histoire, de son économie, de sa vie culturelle... Il est une carte d'identité du département. Aux éditions Siloè, 30 €.

L'INSOUMISE ET LE HUGUENOT

Aux éditions Cheminements, Maryse Thibault-Morin, auteure sarthoise publie "L'insoumise et le Huguenot". Elle y raconte l'histoire passionnante d'Anne-Charlotte du Marais, fille de l'intendant d'un château sarthois qui vécut une passion interdite avec un Huguenot compromis dans un attentat contre un prêtre catholique. 22 €.



QUELQUES VERS POUR LA NATURE

Le recueil de poèmes de Claude Petit, résident en Sarthe, "Quelques vers pour la nature" aux éditions Bénévent s'adresse surtout aux enfants dès 8 ans, pour voir la nature sous un nouveau jour. 12 €.

Expositions

SOUZANETTO

Le brésilien Manfredo de Souza Netto expose ses peintures et ses sculptures faites de cuivre, de bois, de marbre ou de verre à l'Espal du 27 mars au 27 juin. www.theatre-espal.net

Spectacles

BALÉ DE RUA



Révélant de la Biennale de la Danse de Lyon en 2002, le Balé de Rua, raconte l'histoire d'amis issus des quartiers populaires du Brésil. Ses influences réunissent le monde nord-américain de la rue, la capoeira, la samba, les racines africaines et le quotidien des favelas. Ils danseront sur la scène du centre culturel Joël Le Theule de Sablé-sur-Sarthe, vendredi 3 avril à 20h30. www.sable-culture.fr

OSCAR

Organisé par le JALMALV, une soirée théâtre grand public est organisée jeudi 30 avril à 20h30 à la salle des concerts du Mans. Il s'agit d'une pièce d'Eric Schmitt : "Oscar et la dame rose" interprétée par Claire Giacometti. Renseignements au 02 43 54 27 12 ou à jalmalv72@hotmail.fr

TRAMPS

Les trois clowns poètes de la Compagnie Les Indiscrets joueront sur la scène d'Athéna à la Ferté-Bernard jeudi 23 avril à 20h30, le spectacle Tramps... ou il pleut dans mes chaussures. www.lafer-tebernard.fr

"OH, OH, EAU"

Mercredi 1er avril à 16h, Françoise Suhard et Bruno Demauge content l'eau et la mettent en musique à l'Espace Scélia de Sargé-les-le-Mans. De 3 à 8 ans. 3€. www.sargeleslemans.fr

Initiatives

MOIS CONTRE LE RACISME



La semaine d'éducation contre le racisme, soutenue par le Conseil général, s'étend désormais sur tout le mois de mars. Partout dans le département, le collectif sarthois composé de 38 associations propose des actions à vocation éducatives et/ou culturelles (musique, conférences, cinéma, expositions, débats, ateliers d'expression...) en direction des jeunes et des adultes pour l'ouverture à l'Autre. Tout le programme du mois sur www.fal72.fr.

PARENTS-ENFANTS TOUS CONSOMMATEURS



La semaine de la parentalité a lieu du 11 au 16 mai. Le pays du Perche Sarthois vivra tout un programme d'animations sur le thème «parents-enfants-tous consommateurs, si on en parle!» : expositions, conférences, spectacles... Une journée forum à Tuffé conclura cette semaine le samedi 16 mai. De 10h à 18h30, plusieurs animations permettront de réunir parents et enfants et de les interroger sur leurs consommations. Renseignements au 02 43 71 51 35 ou sur ww.cg72.fr.

Les Trophées du Sport 72

Une soirée inoubliable !

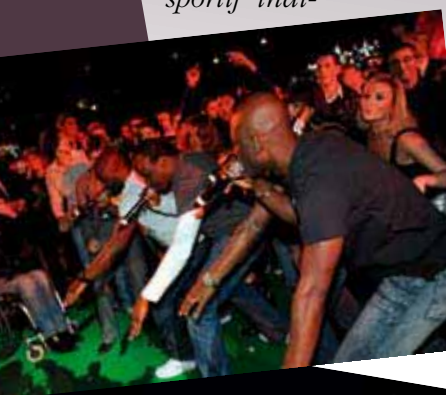
La grande fête du sport sarthois à Antarès a tenu toutes ses promesses. Conviviale, festive, spectaculaire, la soirée organisée par le Conseil général pour célébrer le monde sportif et récompenser les 15 sarthois qui ont marqué la dernière olympiade, restera gravée dans les mémoires des 6200 spectateurs.

Pour animer la soirée, Antarès accueillait Denis Brogniart, journaliste sportif et grand amateur de sport en général. *“ Je suis impressionné qu'un département comme la Sarthe puisse rassembler autant de spectateurs pour cet événement, la Sarthe est amoureuse du sport, ça se voit ! ”* a-t-il lancé à l'ouverture des festivités.

Le but de la soirée à Antarès était simple : réunir le monde du sport sarthois pour fêter les 15 personnalités qui ont marqué l'olympiade, entre Athènes (2004) et Pékin (2008). Chaque lauréat est descendu au centre de l'arène, sous les applaudissements et sous les projecteurs, pour recevoir leur prix des mains des parrains et des élus du Conseil général, des membres du CDOS et du Maine Libre, tous partenaires de l'événement. *“ Les filles ont été très émues d'être lauréates mais surtout de recevoir leur prix des mains d'une icône du handball français, Valérie Nicolas. Cette soirée va rester un moment fort de leur vie de sportive, et de la mienne aussi ”* évoque Marion Pascalou, coach de l'équipe de handball du collège François Grudé de Connerré, lauréate du prix de l'établissement scolaire. Même effet pour Laurent Brard : *“ C'était un honneur pour moi de recevoir le trophée du sportif individuel devant les sarthois et le monde sportif. J'étais vraiment très ému. ”*

Un des moments forts de la soirée a été l'hommage de Jo-Wilfried Tsonga à la Sarthe qui a ému aux larmes sa maman et son papa, venus recevoir son trophée. *“ Je sais que Jo était très touché de recevoir un prix pour cette soirée où il aurait aimé être présent. Cela lui a fait énormément plaisir, il a toujours été fier de ses racines sarthoises. ”* Le

“ Vive le 72 ! ” contagieux qu'il lanca, avait déjà soulevé le public d'Antarès. En bouquet final, après de nombreux spectacles, les Magic System ont fait danser lauréats et fans sous une pluie de paillettes.



MUC 72

Henri Legarda, le bâtisseur

Henri Legarda, sacré meilleur dirigeant du football français l'an passé, dirige le MUC 72 avec l'espoir d'en faire un grand club professionnel. Si les embûches ne manquent pas de se dresser devant lui, c'est animé d'une farouche volonté et d'une véritable passion pour ses couleurs qu'il entend bien atteindre son but.



Un rêve de chimère ? Pas si sûr au regard du chemin déjà parcouru. Certes, les titres attendront encore un peu. Les incertitudes du sport l'obligent même aujourd'hui à revoir à la baisse les objectifs fixés au début du championnat. Depuis la fin de la trêve de Noël, le club sarthois traverse une délicate zone de turbulence. Le doute s'est installé et la peur gagne les rangs des supporters. Qu'importe, Henri Legarda garde le cap. En attendant la consécration sportive, le dirigeant sarthois s'emploie à doter le club des moyens nécessaires à sa progression. Outre son centre de formation performant, le MUC 72 bénéficie désormais de locaux modernes, adaptés et fonctionnels sur son site d'entraînement à la Pincenadière. Une première pierre à l'édifice avant la livraison du futur grand stade MMArena d'ici 2010. Un tournant décisif dans l'histoire du MUC 72

qui possèdera un outil moderne et performant pour le plus grand plaisir de ses supporters.

Dans le même temps Henri Legarda, voit déjà plus loin et se projette dans l'avenir. En allant en Chine à Shenyang, pour nouer des contacts avec les représentants du football local, le dirigeant du MUC 72 souhaite donner les meilleures chances de réussite au club sarthois. *“ La visite d'une délégation chinoise en Sarthe est en projet. Nos interlocuteurs sont très demandeurs pour venir découvrir nos structures de fonctionnement au sein du club ”.* Le MUC 72 tisse, pas à pas, sa toile sur la voie de la reconnaissance au cœur de la planète du football. Mais encore faut-il pour atteindre ce but que le club aux couleurs sang et or arrive à surmonter ses maux actuels. Henri Legarda veut y croire.



Innovation

La courte histoire a été basée sur trois valeurs fondamentales : la passion, l'humilité, le respect. Des valeurs complétées par un gros travail d'accueil et de développement du potentiel physique des joueurs. Dans ce domaine, le club phare du football sarthois vient d'innover, une nouvelle fois, en officialisant et en re-structurant son approche de la préparation physique et de la performance par la création du MUC 72 HRP (Human Research Performance). Ce centre de performance unique en France dans le monde du football regroupe des connaissances diverses dans le domaine du sport afin d'assurer l'intégrité physique des joueurs et développer leur potentiel. Placé sous la direction de Paolo Rongini, il est composé de plusieurs spécialistes de la médecine, de la préparation physique ou de la psychologie.

Un mur en verre

Le dispositif de protection présente les caractéristiques suivantes,

- longueur totale : 321 mètres.

- 57 panneaux vitrés et 55 ouvertures de 50 cm de large pour le passage des panneaux d'information à destination des pilotes.

Les tests de fiabilité de ce véritable mur en verre ont été réalisés cet hiver à l'UTAC sur le circuit de Montlhéry. Pour améliorer encore les mesures de sécurité, il a été ajouté un élément métallique de protection sur la tranche vitrée qui détoure les 57 pièces mises en place. Un impératif de sécurité supplémentaire.

Le coût des travaux, financés par le Syndicat Mixte du circuit des 24 Heures du Mans (Conseil général, Le Mans Métropole et Région) s'élève à 650 000 euros.

Travaux de protection sur le Bugatti

Priorité à la sécurité

Bien qu'elle se soit considérablement améliorée ces dernières années, la sécurité reste la priorité du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans. Les nouveaux panneaux vitrés installés dans la ligne des stands répondent à cette exigence.

C'est à la demande de la Fédération Internationale (FIA), que le Syndicat Mixte des 24 Heures du Mans, présidé par Roland du Luart, a réalisé ces travaux au cours de l'hiver. *“ Ces travaux de sécurité ont consisté en la pose, sur la glissière béton armé séparant les stands de la piste, de panneaux vitrés à même de protéger les personnels des écuries en cas de projections de pièces par les véhicules lors d'un accrochage dans la ligne droite des stands ”* souligne le président du Conseil général. Un tel phénomène s'est en effet produit lors d'une course l'an passé : des bris de carbone en provenance d'une monoplace accidentée ont été projetés dans la zone d'évolution

des mécaniciens dans les stands. Or, durant l'épreuve d'endurance des 24 Heures du Mans, plusieurs centaines de personnes (mécaniciens, commissaires, journalistes, caméramans et photographes) occupent en permanence cette zone hautement stratégique. D'où l'obligation d'y apporter la protection nécessaire pour parer à ce risque.

Un objectif prioritaire pour le Syndicat Mixte du circuit des 24 Heures du Mans, en partenariat avec l'Automobile Club de l'Ouest et les Fédérations Internationales Automobiles et Motocyclistes. Une chose est sûre : la course pour améliorer la sécurité sur le circuit n'est jamais finie !



Daniel Mangeas

Fidélité à la Sarthe

De ses débuts dans le Tour de France en 1975 à aujourd'hui, Daniel Mangeas a accumulé des souvenirs exceptionnels, des témoignages uniques et des images d'une rare intensité. Speaker de toutes les grandes courses cyclistes de l'hexagone, c'est lui qui, une fois encore, donnera de la voix sur les routes du Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire, du 7 au 10 avril. La marque d'une grande fidélité... l'année de la célébration de ses soixante bougies!

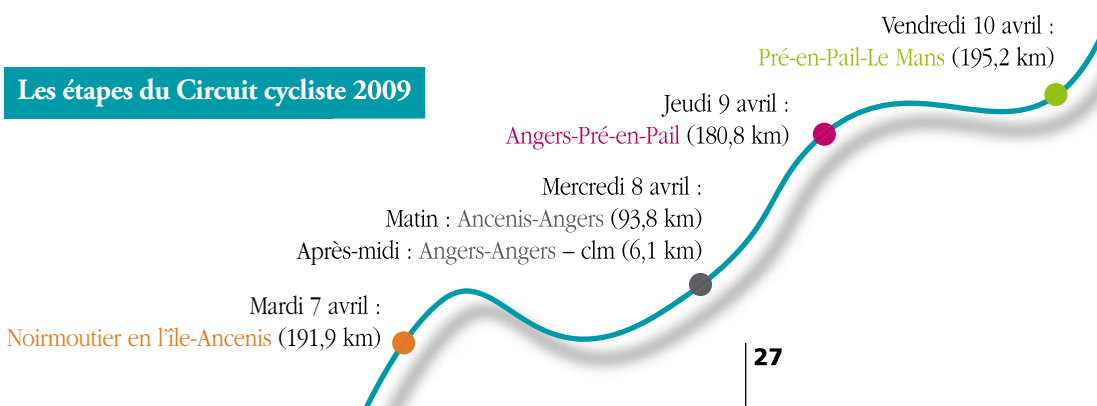


Natif de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Daniel Mangeas prête sa voix à l'épreuve sarthoise depuis de très nombreuses années déjà. Le timbre clair et assuré, il a décrit, avec verve, panache et émotion les exploits des jeunes étoiles montantes des années soixante-dix, Bernard Hinault et Greg Lemond, avant de les accompagner aux portes de la gloire du Tour de France. Daniel Mangeas, le verbe toujours généreux et la mémoire infailible, est très rapidement devenu l'incontournable animateur du Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire, fruit d'une authentique relation d'amitié qu'il partage avec les orga-

nisateurs de l'épreuve, soutenue par le Conseil général. Cet homme à qui rien du cyclisme n'échappe, possède l'art inégalé de présenter les acteurs de la course : du simple "porteur de bidons" aux champions, le commentateur est capable de réciter, sans l'ombre d'une hésitation, le palmarès de chacun d'entre eux,

voire plus encore, livrer au passage, de croustillantes anecdotes qui font tant le bonheur du public aux départs et arrivées d'étape. Tour à tour, animateur, commentateur, analyste et tribun, Daniel Mangeas est aujourd'hui une légende du monde du cyclisme. La marque d'un très grand professionnel, en quête permanente d'informations et de fiches techniques sur les coureurs du Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire qui entendent bien lui réserver, à leur tour, une "standing ovation" du haut de son podium le jour de ses soixante ans sous les yeux de Bernard Hinault en personne !

Les étapes du Circuit cycliste 2009



Laurence Leboucher vous salue !

A l'issue d'une carrière immense, Laurence Leboucher a tiré sa révérence à la compétition sur ses terres de Saint-Léonard-des-Bois. Un tour d'honneur sous les applaudissements chaleureux de ses nombreux supporters avant d'entamer une nouvelle vie de factrice et consultante sur France Télévision.

La ligne à peine franchie, la championne sarthoise, le maillot arc en ciel sur les épaules, n'a guère hésité avant d'accrocher symboliquement son vélo au clou sous les regards émus de ses supporters et amis au terme d'une course VTT organisée dans le cadre champêtre du Gasseau. Laurence Leboucher s'est depuis longtemps déjà préparée à cette conclusion. Quatre titres mondiaux, cinq titres européens et une quinzaine de titres nationaux lui ont permis de se construire un palmarès sans pareil.

" Mon seul regret, c'est l'absence d'une médaille olympique " avouera-t-elle. Seul point d'ombre à la longue liste de victoires prestigieuses glanées aux quatre coins de la planète.

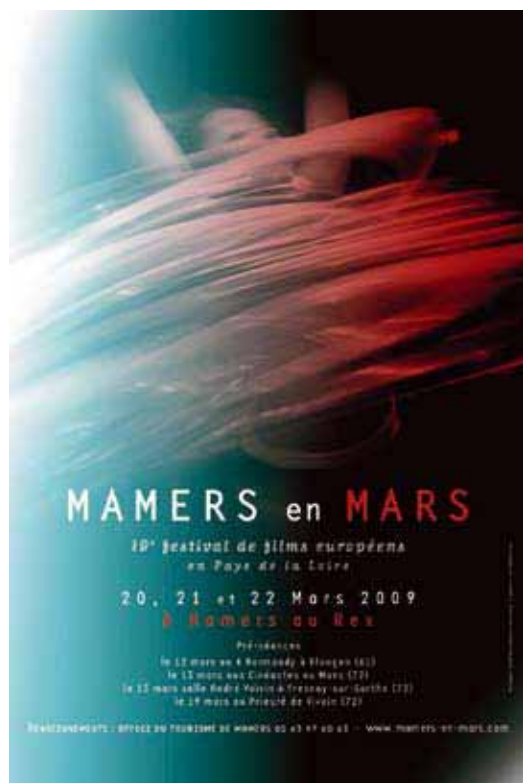
Quoiqu'il en soit, Laurence Leboucher, ovationnée lors d'une fête d'adieu, en présence de Fabienne Labrette-Ménager, conseiller général du canton, restera pour toujours une championne d'exception.

Le magazine du Conseil général

20, 21 et 22 mars 2009

Mamers en Mars investit Saugonna

Mamers en Mars tisse sa toile depuis 19 ans et s'est affirmé comme le premier festival de cinéma sarthois, et le troisième des Pays de la Loire. Avec le nouvel espace culturel Saugonna de Mamers, le festival dispose d'un outil à la hauteur de ses ambitions.



Du 20 au 22 mars, Mamers en Mars, le festival de films européens investira ses nouveaux quartiers dans l'espace Saugonna, salle de 500 places inaugurée en 2008 à Mamers. Comme chaque année, près de 4000 spectateurs sont attendus. Ils seront à coup sûr séduits

par le nouvel accueil au sein de cette grande structure culturelle où le festival, à travers ses films et ses rencontres, pourra s'exprimer pleinement.

Chaque année, la sélection du festival regroupe 7 longs métrages et 8 courts métrages, tous inédits, avec la volonté de séduire et d'étonner les spectateurs. Des pré-séances auront lieu à Alençon, au Mans, à Fresnay-sur-Sarthe et à Vivoin, les 12, 13, 15 et 19 mars. Des séances parallèles dont 3 films hommages à Jacques Tati compléteront cette célébration du 7^{ème} art à Mamers.

Tous les renseignements sur www.mamers-en-mars.com

LA SARTHE

Festival International des Arts

ARTEC au sommet de l'Atlantis

Du 18 au 24 mai, La Ferté-Bernard vivra son 16^{ème} festival d'ingéniosité, de découvertes, d'animations, de créations. C'est ARTEC et la Coupe d'Europe de robotique qui s'attaque cette année à la pyramide de l'Atlantis.

Il faudra une fois de plus faire preuve d'une grande imagination et de savantes techniques pour créer un robot de toutes pièces capable de construire une pyramide de façon autonome ! Le Temple



de l'Atlantis, c'est le défi auquel s'attaquent les 186 écoles d'ingénieurs et facultés françaises le samedi 23 mai et les 86 équipes européennes le dimanche 24.

Tout au long de la semaine déjà les scolaires du département et les lycéens de France auront rivalisé d'ingéniosité pour créer robots, arches en sucre et maisons du futur. ARTEC, c'est donc une semaine consacrée aux technologies mais aussi aux arts puisque plusieurs expositions artistiques sont organisées en ville. Enfin, " Attention Mesdames et Messieurs ", le concert gratuit du mercredi soir tiendra toutes ses promesses avec Michel Fugain ! D'autres spectacles animeront tous les soirs la ville de la Ferté-Bernard.

Tout le programme sur www.robotique-artec.com

Et plus d'informations au 02 4 71 70 00



Festival de l'Epau

Place à la diversité

Depuis sa création, le Festival de l'Epau connaît un développement régulier. Une montée en puissance qui lui vaut aujourd'hui de figurer dans le cercle fermé des grands événements de la saison musicale de l'hexagone. Une envieuse réputation qu'il entend bien justifier en proposant une alléchante programmation lors de la 28^{ème} édition.

En abordant sa vingt-huitième édition, le Festival de l'Epau entre dans l'âge de la maturité. Programmé du 7 au 17 mai, il sera placé cette année sous le signe de la diversité. Temps fort de la vie musicale sarthoise le festival, organisé par le Centre culturel de la Sarthe, présidé par Louis-Jean de Nicolaÿ, avec la contribution du Conseil général, propose aux mélomanes de découvrir de nouvelles esthétiques, tant du point de vue des interprètes que de celui du répertoire. Cette édition 2009 se caractérise par le nombre important d'œuvres contemporaines inscrites au programme des concerts, qu'elles relèvent du choix d'artistes, tel le Quatuor Kronos, ou de commandes d'œuvres à Martin Moulin et Philippe Manoury. Mais l'événement culturel du printemps sarthois, de part la présence sur scène de musiciens comme Jean-François Heisser, Miguel da Silva et Misia, chanteuse de fado, témoignent aussi de la volonté des organisateurs d'inscrire le Festival de l'Epau au cœur de son époque. Fidèle à la recette qui lui a permis d'atteindre les chemins de la reconnaissance, le Festival de l'Epau va proposer cette année encore une programmation éclectique s'adressant à un public curieux, convaincu par avance que la proposition qui lui est faite sera marquée par l'originalité, la qualité et la diversité.

Infos pratiques :

Tél : 02 43 27 40 60

www.centre-culturel-de-la-sarthe.com

*Réservations
ouvertes à partir
du 14 avril.*

Si l'abbaye de l'Epau constitue toujours le cœur de la manifestation, plusieurs lieux au Mans et dans le département sont également visités par le festival, à l'occasion de pauses musicales à la mi-journée ou de parcours itinérants à la campagne le dimanche, prétextes à la découverte d'un patrimoine rural méconnu.

Cette année, sur Le Mans, le festival occupera ainsi la scène de la salle Joseph Caillaux, à l'Hôtel du Département. Il s'invitera à l'ITEMM ou encore au Centre Hospitalier ainsi qu'à la Chapelle de l'Oratoire. Des artistes iront également se produire aux quatre coins du département, de La Flèche à Aillières-Beauvoir en passant par Bourg-le-Roi, Saint-Rigomer-des-Bois, Bouloire, Crosnières et même à Lassay-les-Châteaux en Mayenne. Autant de balades champêtres qui ajoutent au charme du festival.

Armand Meignan

Trente ans de bonheur

Armand Meignan aime surprendre le public. C'est assurément l'une des clés du succès de la manifestation qu'il gère avec talent et générosité depuis...trente ans déjà. Un beau cadeau d'anniversaire pour ce fertois de naissance.

Toujours plus d'émotions et d'innovations pour séduire le public : c'est en s'appuyant sur ce credo, qu'Armand Meignan, fondateur de l'Europa Jazz Festival, a construit le socle de sa réputation. Ce défi permanent, il a su le porter, au fil des ans, sur le terrain de la création notamment en lançant sur scène de jeunes talents sur le chemin de la reconnaissance. Une bonne dose d'audace à laquelle l'organisateur emblématique de la Sarthe joint volontiers une généreuse touche d'émotion et d'éclectisme pour séduire le plus grand nombre. Objectif atteint. Qu'il est loin, le temps des salles clairsemées. Le rythme du jazz a vite envahi les rangs du public sarthois, tout âge confondu pour se propager, dans un élan d'enthousiasme au-delà des frontières du département, puis

de l'hexagone et de l'Europe toute entière. Coup de chapeau à Armand Meignan, l'ancien élève du Lycée Robert Garnier à La Ferté-Bernard, qui entre-temps est devenu l'acteur incontournable d'un grand nombre de manifestations musicales dans toute la France et à l'étranger. Un carrière bien remplie qu'il entend célébrer avec éclat à l'occasion de cette 30^{ème} édition de l'Europa Jazz, programmée jusqu'au 30 avril avec comme à l'habitude une semaine de feu sur la scène de l'abbaye de l'Epau. Une heureuse conclusion d'un trentenaire plus que jamais tonique. Merci Armand !



Jeu-concours

GAGNEZ 30 LIVRES

Jouez pour gagner 30 livres des 24 heures du Mans 2008, le livre officiel de la plus grande course d'endurance du monde.

Question n°1 :

Qui a animé la soirée des Trophées du Sport 72 à Antarès ?

- Gérard Holtz Denis Brogniart
 Benjamin Castaldi

Retournez-nous vos réponses avant le 16 mai 2009, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine N°108, Mission de l'information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9.

LA SARTHE

Question n°2 :

Qui a remporté le trophée du sport individuel lors des Trophées du Sport 72 ?

- L. Brard (Boxe Française) L. Cacheux (Karaté)
 J. Sourisseau (Roller Skating)

Nom
Prénom
Adresse

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

Confrontés à des difficultés financières sans précédent, les élus UMP du Conseil général de la Sarthe ont décidé d'augmenter de 7.5% les impôts locaux en 2009. Toutefois, pour de très nombreux Sarthois, la hausse de la part départementale de la taxe d'habitation sera beaucoup plus douloureuse du fait de la décision des élus UMP de modifier le mode de calcul des impôts locaux. Plutôt que de longs discours, nous vous invitons à prendre connaissance de ce qui vous attend en 2009 à travers ces quelques exemples :

Augmentation de la part départementale de la Taxe d'habitation pour 2009

SAINT MARS LA BRIERE	+ 61 €	+ 70%
SABLE SUR SARTHE	+ 59 €	+ 61%
LA FLECHE	+ 57 €	+ 50%
CHANGE	+ 75 €	+ 47%
ROEZE SUR SARTHE	+ 49 €	+ 46%
VIBRAYE	+ 34 €	+ 42%
ALLONNES	+ 48 €	+ 35%
ARNAGE	+ 58 €	+ 34%
COULAINES	+ 48 €	+ 33%
LE MANS	+ 44 €	+ 33%
RUAUDIN	+ 47 €	+ 31%
YVRE L'EVEQUE	+ 41 €	+ 29%
BONNETABLE	+ 28 €	+ 28%
CHAMPAGNE	+ 35 €	+ 25%
LA FERTE BERNARD	+ 32 €	+ 25%
MONTFORT LE GESNOIS	+ 24 €	+ 21%
LA SUZE SUR SARTHE	+ 22 €	+ 20%
PONTVALLAIN	+ 21 €	+ 19%
SAINT COSME EN VAIRAIS	+ 21 €	+ 19%
SAINT CALAIS	+ 20 €	+ 18%
GUECELARD	+ 25 €	+ 17%
BALLON	+ 17 €	+ 16%
LOUE	+ 16 €	+ 16%
BRULON	+ 16 €	+ 15%
MAYET	+ 15 €	+ 15%
CHATEAU DU LOIR	+ 19 €	+ 14%
LE LUDE	+ 13 €	+ 11%

Ces très fortes hausses d'impôt sont probablement la contribution des élus UMP à la lutte en faveur du pouvoir d'achat des Sarthoises et Sarthois. A vous de juger ...

Pour tout contact : 02.43.54.72.24

www.la-sarthe-a-gauche.com

Le mot de la majorité ...

Abattement et justice fiscale...

L'Assemblée départementale a décidé de mettre tous les Sarthois sur un pied d'égalité. Pendant longtemps de nombreuses communes décidaient – à la place du Conseil général – de la politique d'abattement applicable à l'impôt départemental sur leur territoire. Années après années, de véritables inégalités s'étaient creusées entre les communes. Cette situation ubuesque n'était pas tenable.

Pour bien comprendre, il faut parfois revenir aux fondamentaux. C'est tout simplement le principe de l'égalité des contribuables devant l'impôt qui est aujourd'hui appliqué ! Un principe qui découle de l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : " une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés "

Depuis trop longtemps certaines communes allégeaient les impôts par un effet d'aubaine, au détriment du département. Désormais, à valeur locative égale et à structure familiale identique, l'impôt départemental sera le même en tout point du département. C'est l'application républicaine de l'idée de justice fiscale. Aujourd'hui, c'est la gauche qui refuse ce rééquilibrage !

Bien sûr, l'égalité devant l'impôt ne s'oppose pas à ce que des allègements soient appliqués. En ce sens, les exonérations nationales liées aux situations personnelles continueront toujours à exister.

Le courage de la vérité

Dans les périodes difficiles, il est nécessaire de garder la tête froide. La Sarthe, les Sarthoises et les Sarthois, affrontent une crise économique internationale grave. Dans ce contexte, la majorité départementale a décidé d'agir avec lucidité et méthode : soutenir l'économie locale (et donc les emplois) en renforçant l'investissement, aider les communes dans une logique d'aménagement du territoire, accompagner en priorité les personnes les plus fragiles.

Clemenceau disait " qu'il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire "

Le budget 2009 du Conseil général est une réponse à la crise actuelle. C'est un budget volontariste. Ensemble, nous devons nous unir pour la Sarthe : agir aujourd'hui pour apporter des réponses immédiates. Fermement et sans céder au catastrophisme.

Dans ce contexte, que devons nous penser des socialistes sarthois qui misent sur les fausses rumeurs pour annoncer des licenciements fictifs – comme si cela ne suffisait pas – ou qui écrivent à certaines associations sarthoises pour annoncer des baisses de subventions que le Département n'a jamais adoptées ?

Face à la tempête, pour garder le cap, ne faut-il pas savoir garder son calme ?

GRAND PRIX DE FRANCE

MOTUL

DUNLOP

RMC
INFO TALK SPORT

EUROSPORT

LE MANS

15-16-17 MAI 2009



Le Mans

Sarthe

PAYS DE LA LOIRE

le billet "enceinte générale"

comprendant :

- le parking gardé moto, la consigne casque
- le libre accès à de nombreuses tribunes
- l'accès aux campings, parkings auto ou moto
- l'espace "rencontre avec les pilotes"
- les concerts (vendredi et samedi soir)
- le grand show mécanique (samedi)

Prix*
PROMO
jusqu'au 14 avril

Gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés d'un adulte (sauf tribunes payantes)

gpfrancemoto.com



PMA / Claude Michy - 15 bis place Renaux - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 91 85 75 - michy-manager@nat.fr

Billetterie : gpfrancemoto.com et points de vente habituels